

PREMIOS
GOYA
2019

 Sélection
Officielle
Panorama
PRIX DU PUBLIC
PRIX DE LA PAIX

PEDRO ALMODÓVAR
PRÉSENTE
UN FILM DISTRIBUÉ PAR
SOPHIE DULAC DISTRIBUTION

LE SILENCE DES AUTRES

La justice contre l'oubli

RÉALISÉ PAR
ALMUDENA CARRACEDO & ROBERT BAHAR

UNE COPRODUCTION SEMILLA VERDE PRODUCTIONS LUCERNAM FILMS
AMERICAN DOCUMENTARY I POV INDEPENDENT TELEVISION SERVICE
LATINO PUBLIC BROADCASTING EN ASSOCIATION AVEC EL DESO
AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE BERTHA FOUNDATION CORPORATION FOR PUBLIC BROADCASTING
AVEC LA PARTICIPATION DE BLUE ICE DOCS "LE SILENCE DES AUTRES"
PRODUCTEURS DÉLÉGUÉS POUR EL DESO PEDRO ALMODÓVAR AGUSTÍN ALMODÓVAR ESTHER GARCÍA
PRODUCTEURS DÉLÉGUÉS POUR POV JUSTINE NAGAN CHRIS WHITE
PRODUCTEUR DÉLÉGUÉ POUR IVS SALLY JO FIFER PRODUCTEUR DÉLÉGUÉ POUR LPO SANDIE VIOQUEZ PEDLOW
MUSIQUE ORIGINALE LEONARDO HEIBLUM & JACOBO LIEBERMAN
MONTAGE KIM ROBERTS, AGE RICARDO ACOSTA, AGE
DIRECTRICE DE LA PHOTOGRAPHIE ALMUDENA CARRACEDO
PRODUIT ET RÉALISÉ PAR ALMUDENA CARRACEDO & ROBERT BAHAR

         
         
© 2019 Semilla Verde Productions Ltd. All rights reserved.          

AU CINÉMA
LE 13 FÉVRIER

LES GRANDES DATES DE L'ESPAGNE, DE LA GUERRE CIVILE À NOS JOURS :

17, 18, 19 JUILLET 1936 : Coup d'état du général Franco après la victoire du Front populaire. La guerre civile commence.

1^{er} AVRIL 1939 : Fin de la guerre et début de la dictature franquiste.

RETIRADA 1939

26 JANVIER : Chute du front de Catalogne avec l'arrivée de Franco à Barcelone.

28 JANVIER : Ouverture de la frontière française (par Daladier) aux seuls réfugiés civils républicains.

5 FÉVRIER : Ouverture de la frontière aux soldats républicains.

13 FÉVRIER : Fermeture de la frontière, gardée par les soldats de Franco.

FIN DE LA RETIRADA

9 JUIN 1972 : L'amiral Luis Carrero Blanco est nommé par Franco président du gouvernement et possible successeur.

20 DÉCEMBRE 1973 : Attentat de l'E.T.A., l'organisation armée indépendante basque : la voiture de Carrero Blanco, piégée, explose.

20 NOVEMBRE 1975 : Mort de Franco.

22 NOVEMBRE 1975 : Juan Carlos de Borbón devient le chef d'État et le monarque espagnol.

14 OCTOBRE 1977 : Approbation d'une « loi d'amnistie » par le Congrès espagnol. Elle pardonne alors tous les délits, les actes de rébellion et de sédition, les abus d'autorité et les répressions politiques commis sous le franquisme. Présentée par le parti UCD (Union du centre démocratique), elle est votée à la majorité absolue.

6 DÉCEMBRE 1978 : La nouvelle Constitution espagnole est approuvée par référendum à 87,16%. L'une des réformes les plus importantes est le « Estatuto de autonomias » (le statut des autonomies), qui divise l'Espagne en 19 régions autonomes institutionnalisées tout en reconnaissant l'indissoluble unité de la nation espagnole.

2 MARS 1979 : Premières élections démocratiques espagnoles, victoire de l'UCD (Union de Centre Démocratique). Adolfo Suárez devient le président du gouvernement.

23 FÉVRIER 1981 : Tentative de coup d'État au Congrès, par le lieutenant-colonel Antonio Tejero, pendant la célébration de l'élection de Leopoldo Calvo Sotelo en tant que nouveau président. Tejero est condamné à 30 ans de prison.

28 OCTOBRE 1982 : Le Parti Socialiste gagne les élections. Felipe González devient Président du gouvernement. Aucun changement n'est opéré quant au « pacte de l'oubli ».

1^{er} JANVIER 1986 : L'Espagne intègre la CEE (qui deviendra l'Union Européenne).

19 JUIN 1987 : Attentat sanguinaire de l'E.T.A au supermarché Hipercor, à Barcelone : 24 morts.

3 MARS 1996 : José María Aznar est élu Président du gouvernement. Le parti populaire (droite) est au pouvoir. Le « pacte de l'oubli » reste intact.

NOTE D'INTENTION

En 2010, l'histoire des « enfants volés » en Espagne est sortie au grand jour. L'histoire de ces crimes, qui trouvent leurs racines aux premières heures du franquisme, nous a poussés à explorer la question de la marginalisation et du silence des victimes du franquisme, allant des exécutions sommaires de la fin de la guerre civile espagnole aux actes de tortures qui eurent lieu aussi récemment qu'en 1975.

Au fur et à mesure que nous nous renseignions sur ces crimes, nous nous sommes interrogés : comment était-ce possible qu'en Espagne, contrairement aux autres pays sortis de régimes dictatoriaux, il n'y ait eu ni procès de Nuremberg, ni Commissions de vérité et de réconciliation ? Pourquoi, au lieu de cela, avons-nous eu un « pacte de l'oubli » ? Et quelles étaient les conséquences de ce pacte, en quarante ans de démocratie, pour les victimes toujours vivantes du franquisme ?

Quand nous avons commencé à filmer les prémises de la « Cour d'Argentine » en 2012, qui remettait en question ce statu quo, peu auraient parié à l'époque que cela aboutirait. Pourtant, alors que nous filmions les premières réunions, nous nous sommes rendu compte

SYNOPSIS

1977. Deux ans après la mort de Franco, dans l'urgence de la transition démocratique, l'Espagne vote la loi d'amnistie générale qui libère les prisonniers politiques mais interdit également le jugement des crimes franquistes. Les exactions commises sous la dictature et jusque dans les années 1980 (disparitions, exécutions sommaires, vols de bébés, torture) sont alors passées sous silence. Mais depuis quelques années, des citoyens espagnols, rescapés du franquisme, saisissent la justice à 10.000 kilomètres des crimes commis, en Argentine, pour rompre ce « pacte de l'oubli » et faire condamner les coupables.

que le procès touchait à quelque chose de vital, qui transformait les victimes et les survivants en organisateurs et plaignants tout en apportant des douzaines et bientôt des centaines de témoignages à travers l'Espagne tout entière. Alors que les récits se multipliaient, l'affaire est devenue un procès contre des « crimes contre l'Humanité » qui relevait donc de la justice internationale.

Nous avons rapidement vu que *Le Silence des autres* serait une histoire des possibles, des tentatives de brèche dans le mur ; et plutôt qu'un récit de ce qui était arrivé dans le passé, un état des lieux de ce qui pourrait advenir. Nous avons également imaginé le film comme l'incarnation des passions et de l'urgence de la situation, parce que pour beaucoup de plaignants, l'affaire constituerait la dernière opportunité d'être entendus de leur vivant.

Pour autant, nous n'imaginions pas que le tournage durerait six ans et que nous accumulerions 450 heures de rushes.

ALMUDENA CARRACEDO & ROBERT BAHAR

QUELQUES CHIFFRES

120 000 disparus :
les corps n'ont toujours pas été identifiés
3 000 fosses communes :
un record mondial juste derrière le Cambodge
30 000 bébés volés :
pour raisons idéologiques et morales (mères célibataires)

14 MARS 2004 : Le Parti Socialiste revient au pouvoir avec José Luis Rodríguez Zapatero comme Président du gouvernement.

17 MARS 2006 : L'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe dénonce les violations des droits de l'Homme commises en Espagne entre 1939 et 1975.

26 DÉCEMBRE 2007 : Zapatero propose une Loi de la mémoire historique qui est approuvée au Congrès. Cette loi reconnaît le statut de victimes aux personnes ayant subi la répression et des violences pendant la guerre civile et la dictature. La partie sur la reconnaissance des crimes franquistes est quelque peu brumeuse dans sa théorie, mais aussi dans sa pratique. L'État déclare cependant souhaiter aider à l'ouverture des fosses communes, à la suppression des symboles franquistes dans les endroits publics, à la dépolitisation du mausolée franquiste « El valle de los caídos », et à la création à Salamanque du Centre de documentation de la mémoire historique

14 AVRIL 2010 : Présentation devant les tribunaux de Buenos Aires de la plainte contre les crimes commis sous le franquisme, désormais considérés comme des crimes contre l'humanité.

20 NOVEMBRE 2011 : Le Parti Populaire (PP) retourne au pouvoir après deux mandats du Parti Socialiste. Mariano Rajoy est Président du gouvernement. Réduction de 60% des fonds destinés à la récupération de la mémoire en 2011, puis suppression totale des fonds en 2013. Fermeture du Bureau des victimes de la guerre civile et du franquisme, créé par les socialistes.

1^{er} OCTOBRE 2017 : Référendum illégal en Catalogne pour l'indépendance : participation de 42% des électeurs, le « oui » l'emporte avec presque 90% des voix. Le gouvernement et la police espagnole (10 000 policiers qui débarquent sur les côtes catalanes) interrompent l'événement avec violence et annulent le vote.

10 OCTOBRE 2017 : Les représentants de l'indépendantisme catalan (« Ensemble pour le oui » et Candidature d'Unité Populaire), signent au Parlement une déclaration d'indépendance, et proclament la république catalane. Suite à cette rébellion, le gouvernement espagnol arrête et emprisonne plusieurs des représentants indépendantistes. Carles Puigdemont, président catalan, s'exile en Belgique.

3 MAI 2018 : Après des années d'hésitations, l'E.T.A. communique sa dissolution définitive et demande pardon aux victimes.

2 JUIN 2018 : Pedro Sánchez, du Parti Socialiste, devient Président du gouvernement espagnol après une motion de censure présentée contre le gouvernement du Parti Populaire. Le socialiste, à son tour, présente des réformes sur la Loi de mémoire historique : déplacer les restes de Franco de « El valle de los caídos » et faire de ce monument un mémorial à des fins pédagogiques ; identification et exhumation des restes de plus de 100.000 personnes réprimées depuis la guerre civile, toujours enterrées dans des fosses communes ; création d'une Commission de vérité pour reconnaître victimes et criminels pendant la dictature ; et suppression de tous les symboles qui rappellent la guerre civile ou la dictature.

DÉCEMBRE 2018 : VOX, nouveau parti d'extrême-droite espagnol, dirigé par Santi Abasacal, gagne une place au parlement andalou. Ils déclarent vouloir supprimer en Andalousie toute association ou loi qui concerne la mémoire historique.

ENTRETIEN AVEC LES RÉALISATEURS



ALMUDENA CARRACEDO

Avant de réaliser *Le Silence des autres* avec Robert Bahar, Almudena Carracedo a réalisé son premier film aux États-Unis, *Made in L.A.*, un long métrage documentaire produit avec Robert Bahar qui suit le parcours de trois femmes immigrées à Los Angeles dans leur combat pour leurs droits dans une usine textile. Le film a été diffusé sur la chaîne PBS, dans le cadre de la série documentaire « P.O.V. » (Point of View) et a remporté de nombreux prix dont un Emmy, le Prix Henry Hampton et le Prix Hillman du journalisme à l'étranger. Née en Espagne, Almudena est titulaire des bourses Guggenheim, Creative Capital, Sundance Time Warner Documentary et United States Artists, et d'un doctorat de l'Université Wesleyan dans l'Illinois. Elle enseigne actuellement le documentaire à l'Université NYU de Madrid.

**Quelle a été la genèse du projet ?
Avez-vous un lien personnel avec ce sujet ?**

Almudena Carracedo : En tant qu'Espagnole, je ressentais une douleur qui s'accumulait en moi au fil des années quand je voyais que la question de la mémoire historique restait bloquée à ce point dans mon pays. Il n'y a pas de victimes directes de la dictature dans ma famille, mais mes parents se sont battus comme tant d'autres contre le régime franquiste. J'avais de la peine quand j'imaginais la vie de tous ces gens qui n'ont pas eu de jeunesse, qui ont donné leur vie pour qu'on puisse vivre en démocratie. À chaque fois que je voyais un film sur la mémoire historique – comme *Le vent se lève*, de Ken Loach, ou *Chili : la mémoire obstinée*, de Patricio Guzmán –, j'étais très émue. C'est une



douleur qui allait au-delà du récit du film, qui me restait sur l'estomac pendant des jours...

Robert Bahar : Je suis né à Philadelphie. Aux États-Unis, on étudie la Guerre d'Espagne comme un prélude à la montée du fascisme en Europe, mais on ne connaît rien de Franco ni de sa dictature, et encore moins des conditions du passage à la démocratie. Quand j'ai entendu parler de cette

loi du silence, j'ai été absolument choqué que personne n'ait essayé de résoudre le problème, même 40 ans après la mort du dictateur. Dans la plupart des pays du monde qui ont subi des périodes aussi sombres, on a tenté de se réconcilier avec le passé, et le fait de vouloir tout oublier me paraissait inouï. Notre point de départ était de décrire ce pacte du silence et ses conséquences sur les victimes. La souffrance décrite dans le film est le résultat de cette volonté de marginaliser les victimes et de les rendre invisibles.

À quel moment avez-vous commencé à filmer l'aventure judiciaire des victimes de la dictature ?

A.C. Nous avons commencé à travailler sur ce projet à la naissance de notre fille en 2010. Au

même moment, le scandale des bébés volés sous le franquisme a éclaté en Espagne. En tant que jeunes parents, nous avons été bouleversés. C'était le vrai déclencheur de notre film : nous avons voulu suivre les victimes pour raconter, à travers leurs histoires, ce qui survit de l'héritage du franquisme. En 2012, nous avons décidé de quitter les États-Unis et nous nous sommes installés en Espagne pour pouvoir documenter leur quotidien.

Nous ne voulions pas faire un film sur le passé mais sur le présent. Il fallait décrire la souffrance quotidienne des Espagnols d'aujourd'hui et leur lutte pour obtenir un minimum de justice...

Comment avez-vous rencontré les protagonistes ?

A.C. Le travail avec les associations a été fondamental. La plainte judiciaire contre les crimes du franquisme a été déposée en 2010 mais le mouvement associatif n'a vraiment démarré qu'en 2012. Nous l'avons suivi dès les premières réunions. Du point de vu narratif, suivre le déroulement de cette action judiciaire était la meilleure façon de comprendre une histoire si complexe. Il nous donnait un arc narratif intéressant et facile à suivre par ceux qui n'étaient pas familiers du sujet. Le tournage a duré près de six ans. Filmer un personnage quelques heures et quelques années, ce n'est pas pareil. Au fil du temps, une relation de confiance émerge. Et je pense qu'elle finit par percer à l'écran : le spectateur la ressent aussi. Techniquement, notre façon de travailler privilégie aussi l'intimité : je tiens la caméra et Robert s'occupe du son. Pendant le tournage, nous ne sommes que deux. Au bout d'un moment, les protagonistes oublient qu'ils sont en train d'être filmés et une relation de complicité s'installe.

Pourquoi travaillez-vous à deux ?

R.B. Almudena a un instinct très fort et une connexion évidente avec le sujet. J'ai plutôt tendance à faire un pas en arrière et réfléchir à la vision d'ensemble. En plus, elle est espagnole alors que je suis étranger. Pour être très clair, nous croyons que tout film doit être fait par un « insider », par quelqu'un qui connaît le sujet en profondeur. Le résultat ne sera jamais le même si on est parachuté dans une région qu'on ne connaît pas pour aborder une problématique dont on ignore tout. Et en même temps, travailler avec une équipe internationale – un monteur cubain - qui vit au Canada, un producteur américain, des compositeurs mexicains, etc. – nous a permis de ne pas oublier qu'une partie des spectateurs n'auraient pas les références culturelles d'un

ROBERT BAHAR

Né à Philadelphie, Robert Bahar vit et travaille entre Madrid et New York. Avant de réaliser *Le Silence des autres* avec Almudena Carracedo, il a précédemment réalisé et produit le documentaire *Laid to Waste* (1996) et produit de nombreux films indépendants dont *Made in L.A.* réalisé par Almudena Carracedo qui a remporté de nombreux prix dont un Emmy. Robert Bahar fait partie du conseil des réalisateurs de l'Association internationale du documentaire. Il a également co-fondé Doculink, une communauté en ligne de 4000 documentaristes. Il est titulaire des bourses Creative Capital et Sundance Documentary. Il est également titulaire d'une maîtrise en Beaux-Arts du programme de production Peter Stark de l'école de Cinéma-Télévision de USC. Il enseigne actuellement le documentaire à l'Université NYU de Madrid.



Espagnol et qu'il fallait absolument placer les choses dans leur contexte. Ce mélange d'une « insider » et d'un « outsider » a été très utile et très important pour trouver le ton du film.

A.C. Nous sommes très complémentaires : j'observe les arbres, alors que Robert regarde plutôt la forêt.

Comment la forme du film, qui alterne dialogues et silences, a-t-elle été dessinée ?

R.B. Nous ne voulions pas que le film soit seulement un cumul d'informations sur 80 ans d'histoire espagnole. Nous voulions qu'il contienne aussi des moments d'empathie avec les personnages, des instants de silence et de poésie. Certains spectateurs nous disent que la forme du film est très accessible alors que sa matière est complexe, et a exigé 450 heures de tournage et 14 mois de montage. Notre obsession était que les spectateurs puissent se mettre dans la peau des protagonistes et les suivre dans leur quête de justice. Nous espérons qu'ils sortent de la projection en ayant appris quelque chose, mais en ayant également ressenti quelque chose.

Pour quelle raison la société de production des frères Almodóvar a-t-elle soutenu le film ?

R.B. On travaillait sur le film depuis six ans quand on leur a présenté un premier montage. Ils se sont montrés incroyablement enthousiastes dès le départ. Agustín Almodóvar l'a vu en premier, suivi de Pedro, qui a partagé le même avis. Ils nous ont soutenus d'une façon qu'on n'aurait jamais osé imaginer, en acceptant de présenter le film et de joindre leurs noms aux nôtres.

A.C. Pedro et Agustín avaient déjà abordé ce sujet dans certains des films qu'ils ont réalisés ou produits : dans *La mauvaise éducation* (2004) ou *Julieta* (2017), mais aussi dans *L'échine du diable* (2001) de Guillermo del Toro. Ces œuvres entrent en résonance avec cette réflexion nouvelle qui a lieu dans la société espagnole, qui pousse de nombreux artistes et intellectuels à briser, enfin, les tabous. Il s'agit moins pour eux de juger les

choix du passé mais plutôt d'interroger notre présent. Le film s'inscrit dans la même démarche. *Le Silence des autres* est un film profondément politique mais pas du tout pamphlétaire : il met le projecteur sur les êtres humains. Le seul axe possible selon nous pour faire évoluer le débat autour de la question était de montrer la souffrance de personnes auxquelles chacun pourrait s'identifier. Il est fréquent qu'à l'issue des projections, des spectateurs convaincus avant le film de la nécessité d'oublier le passé viennent nous dire, les larmes aux yeux : « Vous m'avez changé ! ». Les frères Almodóvar ont vu dans ce film une possibilité de mobiliser les gens par l'émotion et l'empathie plutôt que par les grands discours.



Le film décrit aussi le grand vide dans lequel ont grandi les générations nées après la mort de Franco en 1975. Beaucoup de familles ignorent ce que leurs aînés ont subi sous la dictature. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

A.C. Les Espagnols ont grandi avec la doctrine du pacte de silence. Dès 1977, les politiques de l'époque comprennent qu'il faut faire descendre l'amnistie dans la rue. Dès lors, le silence s'instaure

dans les écoles, les familles et les lieux de travail. Pendant très longtemps, parler des victimes du franquisme a été perçu comme une grossièreté, comme si c'était une attaque à la fragile démocratie qu'on venait de construire. En conséquence, des milliers de victimes de la dictature ont dû taire leurs histoires, d'abord par peur puis parce que ce silence s'est normalisé. Il a fallu l'arrivée de générations plus jeunes, qui ne se reconnaissaient pas du tout dans les accords de 1977, pour que le tabou se brise. Dans beaucoup de familles, les descendants de victimes ont appris la vérité très tard dans leurs vies, à 30 ans passés... C'est un processus très récent : il y a sept ans, quand on racontait aux gens que nous voulions tourner un documentaire sur ce sujet, ils nous traitaient

de fous. Quand la plainte argentine a démarré, on traitait les membres des associations comme de vieux lunatiques ou des Don Quichotte... Aujourd'hui, le sujet est partout et on s'en félicite.

Comment le public étranger, qui n'est pas forcément familier du sujet, a-t-il réagi au documentaire lors des festivals internationaux ?

R.B. Dans toutes les villes où le film a été projeté, quelqu'un vient toujours nous dire que le cas

ENTRETIEN AVEC LES RÉALISATEURS

espagnol lui rappelle un fait d'oubli historique semblable dans son pays. Au Canada, les spectateurs nous parlent de l'éradication des populations indigènes ; aux États-Unis, du débat autour des monuments confédérés. Que ce soit au Liban ou au Mexique, à Bruxelles ou à Copenhague, le résultat est toujours le même. En ce sens, je pense que c'est un film universel. Il ne parle pas seulement de la situation espagnole mais du principe de justice universelle qui permet aux victimes d'obtenir réparation, même quand le système judiciaire de leur pays ne veut rien faire...

La France est aussi un pays secoué par la question de la mémoire, comme le prouvent le tabou de la guerre d'Algérie ou la récente polémique provoquée par l'hommage au maréchal Pétain, finalement annulé. Comment croyez-vous que le documentaire sera accueilli par le public français ?

A.C. La France est un pays qui doit aussi faire face à son histoire. Le film peut fonctionner, pour le public français, comme un miroir tendu qui permette de réfléchir aux liens entre passé et présent, et aux effets des chapitres sombres de l'histoire. Le film est l'occasion de creuser cette question qui est la même en France ou en Espagne : que peut-on faire pour obtenir une société plus juste où les gens souffrent moins ?

R.B. En outre, les mouvements d'extrême droite menacent tout le continent. La France ne fait

malheureusement pas exception à la règle. On assiste à une tentative très affirmée d'effacer le passé, et à un contexte où la répression de toutes les libertés pour lesquelles les victimes du fascisme ont lutté revient en force. De ce point de vue, le film peut fonctionner comme une mise en garde et presque comme un conte moral.

À la différence de l'Espagne, dans la plupart des pays européens, les crimes contre l'humanité ne sont pas restés impunis. Comment expliquez-vous l'exception espagnole ?

R.B. La différence, par rapport à la plupart des pays européens, c'est que Franco a gagné la Guerre Civile et qu'ensuite il est resté 40 ans au pouvoir. La transition vers la démocratie a démarré avec sa mort en 1975 et elle a été négociée avec son régime, qui est resté en place. Cela se traduit par une certaine continuité dans la période démocratique que nous connaissons depuis : on le constate dans les rangs des forces de l'ordre, le pouvoir judiciaire mais aussi dans la vie politique. Des hommes politiques franquistes et leurs enfants ont fondé des partis et sont restés au pouvoir. La question n'est pas de dire que les responsables des accords de l'époque ont eu tort, mais d'interroger ce qu'on peut faire à présent pour les changer. Nous ne sommes plus en 1977. L'Espagne a changé.

A.C. Il ne faut pas oublier que dans cette transition démocratique, ce sont les franquistes qui étaient

en position de force. Quand je lui demande des explications, mon père me répond souvent : « Mais que pouvions-nous leur demander ? ». Ils n'avaient aucune marge de négociation, ils ont simplement pris ce qu'ils pouvaient... La loi d'amnistie a été approuvée pour exonérer les franquistes de toute responsabilité. Voilà la vérité.

Comment cet héritage se traduit-il dans le climat politique de l'Espagne contemporaine ?

A.C. Si dans les années qui ont suivi la loi d'amnistie peu a été fait pour la mémoire historique, certaines initiatives ont été prises pendant la dernière décennie. En 2007, l'ancien premier ministre socialiste José Luis Zapatero a fait approuver une loi de mémoire historique qui dédommage les victimes des exactions et leurs familles. Par cette loi, l'État s'engage à localiser et éventuellement exhumer les corps des victimes du franquisme des fosses communes – l'Espagne compte encore 130.000 disparus. L'État s'engage également à supprimer les plaques et les insignes commémoratives qui exaltent le soulèvement militaire, la guerre ou la répression. Mais la droite s'oppose à cette loi et le pouvoir judiciaire s'attache à la disloquer au point de la laisser quasiment vide de contenu...

Une autre particularité espagnole c'est que la formation majoritaire à droite, le Parti Populaire, et son prédécesseur, Alianza Popular, ont été fondés

par un ancien ministre de Franco. Cela explique-t-il le rôle de ce parti vis-à-vis de la question de la mémoire ?

A.C. Sans doute. Quand le Parti Populaire est revenu au pouvoir en 2011, il a fait le choix de supprimer toutes les subventions publiques qui devaient garantir l'application de cette loi. L'ancien premier ministre Mariano Rajoy se vantait de donner « zéro euro » à l'accomplissement de la loi de mémoire historique, ce qui explique que dans de nombreux villages les rues portent toujours les noms de génocides ou d'assassins. Si l'État a financé quelques associations, il n'a pris en charge aucune exhumation de victimes de la dictature. Et aucune exhumation n'a été ordonnée par un juge à l'exception de celle de Timoteo Mendieta, syndicaliste fusillé près de Guadalajara en 1939, ordonnée par la juge argentine María Servini, à la suite du procès qui est décrit dans le film.

Le retour des socialistes au pouvoir, suite à une motion de défiance contre Rajoy en juin 2018, marque-t-elle un tournant dans cette histoire ?

A.C. Le nouveau premier ministre, Pedro Sánchez, a un avis très différent sur la question. Il a encouragé des mesures telles que le retrait du cercueil de Franco du Valle de los Caídos (en français, « la vallée de ceux qui sont tombés »), énorme mausolée à 30 kilomètres de Madrid

où gisent 30.000 victimes républicaines à côté de leur bourreau. Cela étant, quand le Parti Socialiste était dans l'opposition, en mars 2018, il a voté contre la réforme de la loi d'amnistie qu'exigeaient plusieurs partis politiques, dont Podemos et les nationalistes catalans et basques. Cette réforme devait rendre la loi d'amnistie caduque dans les cas de procès de crimes contre l'humanité, qui relèvent du droit international. Les socialistes s'y étant opposés, il faut observer ce processus avec un optimisme prudent.

Quelle est la situation des neuf témoins du film aujourd'hui ? Où en est le procès ?

A.C. Le procès est toujours en cours car la juge argentine est infatigable ! Et ce en dépit des freins de l'Audiencia Nacional, tribunal à compétence nationale qui reste l'héritier de la continuité avec le passé que l'on évoquait tout à l'heure, qui ne permet pas aux victimes d'être entendues car ce serait contraire au droit espagnol... Cela en dit long sur la prétendue indépendance du pouvoir judiciaire car il s'agit évidemment d'une décision politique. Ce tribunal a publié il y a quelques années une circulaire qui reste en vigueur, qui interdit aux procureurs d'entendre les témoins mais aussi les accusés. Les plaignants se battent pour qu'elle soit annulée.

Comptez-vous continuer à traiter ce sujet dans vos prochains documentaires ?

R.B. Pour nous ce film est un objet fini, même si nous voulons continuer à le faire vivre, à le projeter, à le convertir en outil de débat. Nous n'avons pas prévu de deuxième partie. La deuxième partie serait plutôt l'impact qu'il pourrait avoir dorénavant...

A.C. Nous ne voulons pas nous limiter à un seul sujet. On compte bien traiter d'autres thèmes dans nos prochains films car nous voulons continuer à apprendre des sociétés et de leurs problématiques. On se demande plutôt ce qu'on va pouvoir faire après un film aussi engagé que celui-ci ! Je ne sais pas si on arrivera à tourner quelque chose de si grand et de si beau, mais on compte essayer malgré tout. Et sur l'impact... vraiment nous ne pourrions pas être plus heureux. Avec seulement 19 écrans en Espagne la semaine de sortie, le film a eu la troisième meilleure moyenne par copie le week-end, juste après *Les Animaux fantastiques* : *Les crimes de Grindelwald* et *Colette*. Le film est devenu un véritable phénomène. La presse a été également dithyrambique, y compris le journal conservateur *La Razón*, qui a intitulé son papier : "Et si nous oubliions le pacte de l'oubli ?" Le film a ouvert une discussion salutaire et urgente en Espagne. La mémoire est un antidote puissant contre le fascisme.

3 questions à José María Galante, "Chato"

VOTRE HISTOIRE EN QUELQUES MOTS ?

Mon engagement débute en 1967 alors que j'étais étudiant. J'ai rejoint très vite le mouvement des étudiants antifranquistes et fait partie du syndicat démocratique des étudiants de l'Université Complutense à Madrid. Le 20 janvier 1969, Enrico Ruano Casanova, délégué de la faculté de Droit de ce même syndicat, a été assassiné. Cet événement a été décisif dans mes prises de position contre la dictature. En 1970, j'ai participé à la fondation de la Ligue communiste révolutionnaire, et y ai milité jusqu'en 1993, date de sa dissolution. J'ai été arrêté quatre fois entre 1969 et 1973. À chaque arrestation, on m'a torturé. En 1971, alors que Franco avait décrété l'État d'exception en raison du procès de Burgos, on m'a enfermé et déclaré « disparu » pendant 14 jours. C'était particulièrement violent.

VOTRE LUTTE ACTUELLE POUR LA JUSTICE ET LA MÉMOIRE ?

En 2011 nous avons créé « La Comuna », une association de victimes du franquisme, pour la justice et la mémoire. En mars 2012, nous avons présenté à Buenos Aires quarante-sept cas de torture dans le cadre du « procès argentin ». De retour en Espagne, nous avons élaboré un réseau citoyen de soutien, puis un réseau de coordination de ce procès. Depuis le début de notre lutte, nous avons rencontré un blocage obstiné de la part du gouvernement et de la justice espagnole. Les ordres d'extradition donnés par la juge María Servini ont été refusés par voie judiciaire ou administrative. Puis le procureur général d'État a interdit aux juges espagnols toute collaboration avec le procès argentin, sous menace d'application de la peine qui avait éloigné le juge Baltasar Garzon de son exercice.

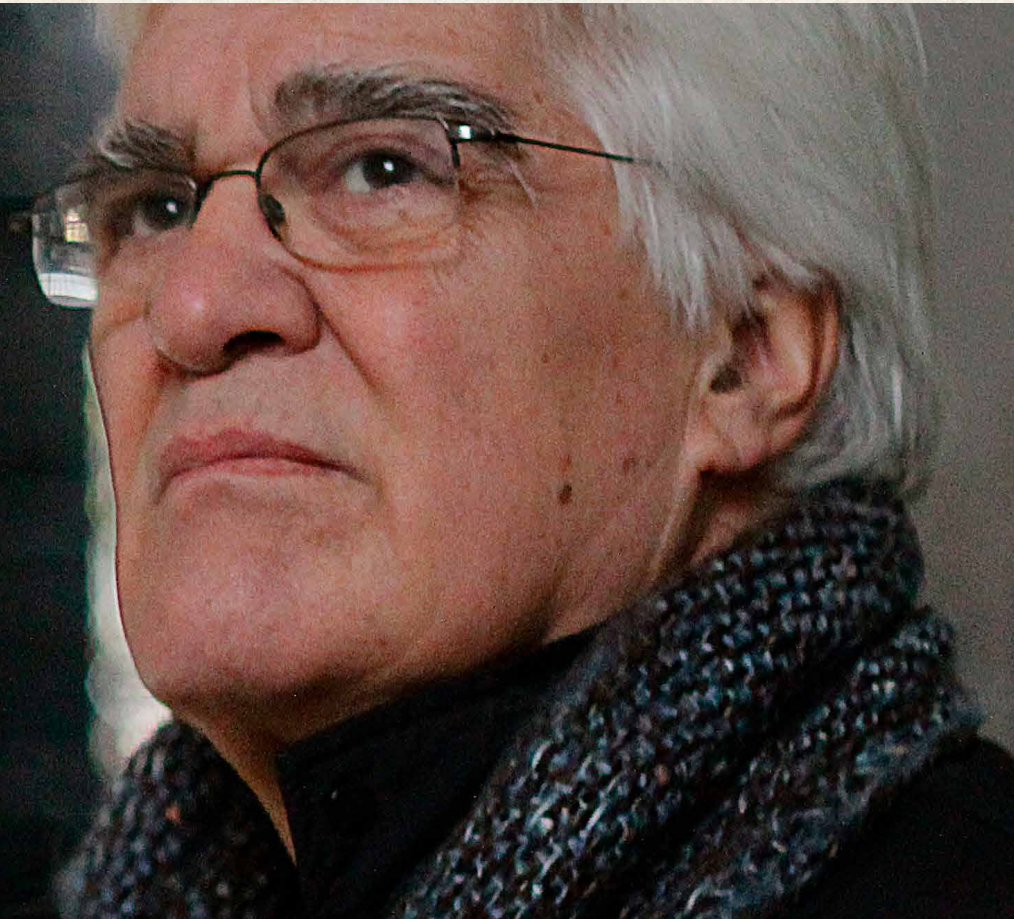
En 2015, nous avons décidé d'affronter le blocage en présentant des plaintes dans les tribunaux espagnols : en partie collectives, présentées pas les mairies de certaines villes, et en partie individuelles, majoritairement en rapport avec les tortures. Nous avons également développé des initiatives législatives et politiques au Congrès des députés, dans des parlements autonomes, mais aussi au Parlement européen.

VOTRE OPINION PAR RAPPORT AU FUTUR : L'ACTUALITÉ POLITIQUE EN ESPAGNE ?

Depuis plusieurs années, l'État espagnol souffre d'une crise économique, sociale et institutionnelle qui remet en question presque tous les pactes fondateurs du régime de 1978, y compris « le pacte du silence », lui-même fondateur de l'impunité des crimes contre

l'humanité commis pendant le franquisme. Dans ce contexte, notre plus grande réussite est l'insertion de notre cause dans l'agenda politique actuel, par l'accentuation de notre présence dans les différents canaux de communication et les réseaux sociaux. Nous avons aussi consolidé la solidarité qui émane d'une partie de la population. L'impact du documentaire *Le Silence des autres* en est la preuve. En effet, c'est notre outil pour briser les murs de l'impunité.

Il n'en demeure pas moins que la plainte argentine mais aussi les plaintes présentées dans les tribunaux espagnols, font l'objet du sabotage du Conseil de la magistrature représentant le dernier bastion de l'impunité du franquisme. Nous avons l'intention d'obtenir justice via les tribunaux internationaux, beaucoup plus sensibles à l'application du Droit international et des droits de l'Homme. Ce dernier point est pour nous l'enjeu principal de la diffusion internationale de ce documentaire.



No preguntarme nada. He visto que las cosas
cuando buscan su curso encuentran su vacío.
Hay un dolor de huecos por el aire sin gente
y en mis ojos criaturas vestidas ¡sin desnudo!

*(Extrait de 1910, Intermedio,
Poeta en Nueva York)*

Cuando se hundieron las formas puras
bajo el cri cri de las margaritas,
comprendí que me habían asesinado.
Recorrieron los cafés y los cementerios y las iglesias,
abrieron los toneles y los armarios,
destrozaron tres esqueletos para arrancar sus dientes de oro.
Ya no me encontraron.
¿No me encontraron?
No. No me encontraron.

*(Extrait de Fabula y rueda de los tres amigo,
Poeta en Nueva York)*

Federico García Lorca

NATIONALITÉS : ÉTATS-UNIS, ESPAGNE | DURÉE : 1H35 | LANGUE : VOSTFR (ESPAGNOL) | IMAGE : COULEUR ET N&B | N°VISA : 149.416

PRESSE : RENDEZ-VOUS
Viviana Andriani - Aurélie Dard
75, rue des Martyrs - 75018 Paris
viviana@rv-press.com / aurelie@rv-press.com
Tel : 01 42 66 36 35 - www.rv-press.com

SOPHIE DULAC DISTRIBUTION
Michel Zana - 01 44 43 46 00
80, rue Pierre Charron - 75008 Paris
mzana@sddistribution.fr

PROMOTION
Vincent Marti : 01 44 43 46 03
vmarti@sddistribution.fr
Margot Aufranc : 01 75 44 65 18
maufranc@sddistribution.fr

PROGRAMMATION
PARIS : Arnaud Tignon : 01 44 43 46 04
atignon@sddistribution.fr
PROVINCE : Nina Kawakami : 01 44 43 46 05
nkawakami@sddistribution.fr
PÉRIPHÉRIE : Tom Abrami : 01 44 43 46 02
tabrami@sddistribution.fr

LISTE TECHNIQUE

Réalisé et produit par
Almudena Carracedo & Robert Bahar

Directrice de la photographie
Almudena Carracedo

Montage
Kim Roberts, A.C.E. / Ricardo Acosta, C.C.E.

Musique originale
Leonardo Heiblum & Jacobo Lieberman

Mixeur son
Steve Miller

Ingénieur du son
Robert Bahar

Producteurs délégués

**Pedro Almodóvar, Agustín Almodóvar, Esther García (El Deseo), Justine Nagan, Chris White (POV),
Sally Jo Fifer (ITVS), Sandie Viquez Pedlow (LPB)**

Photos : © Semilla Verde Productions Ltd © Almudena Carracedo / portraits réalisateurs : © Álvaro Minguito
Sources textes « les grandes dates » et « quelques chiffres » : lavanguardia.com / elpais.com / eldario.es / publico.es

Matériel en téléchargement sur www.sddistribution.fr

SOPHIE DULAC
distribution